Commission Régionale Football Loisirs

SAISON 2026/2027

PROCÈS-VERBAL N°09

Réunion du : Mercredi 4 novembre 2026

Animateur : M. AUVITU.
Présents : Mme GOFFAUX - MM. DRUARD- ELLIBINIAN, LE CAVIL.WODOWSKI, M GUILLAUME
Excusé : M GUILLAUME
La Commission demande aux clubs concernés de communiquer les motifs justifiant l'absence de FMI. Elle rappelle que l'utilisation de la FMI est obligatoire pour l'ensemble des rencontres et que tout manquement est susceptible d'entraîner l'application des dispositions réglementaires en vigueur.

LUNDI SOIR

79570937 – Luxembourg FC 1 / PITRAY OLIER PARIS 1 du 02/11/2026 (Poule C)
La Commission enregistre le forfait de Luxembourg

79526883 – PARIS SC / PARIS XIV du 02/11/2026 (Poule D)
La Commission enregistre le forfait de Paris SC.
La Commission rappelle que Paris SC bénéficie d'un créneau régulier à domicile le lundi à **19 h 00**, les possibilités de programmation à 20 h 30 sont inexistantes.

COUPE DE PARIS IDF DU SAMEDI MATIN

Tirage au sort du tour de cadrage à jouer le Samedi 28 novembre 2026 :

La Commission prend acte de l'engagement de **16 équipes** dans la compétition.
Elle procède au tirage au sort des 1/8ième.
Le tirage au sort est disponible sur : https://paris-idf.fff.fr/competitions/

Toute difficulté d'organisation devra être portée à la connaissance du service des compétitions dans les meilleurs délais.